



UNION INTERPARLEMENTAIRE
120^{ème} Assemblée et réunions connexes
Addis-Abeba (Ethiopie), 5 - 10 avril 2009



Première Commission permanente
Paix et sécurité internationale

C-I/120/DR-am
22 mars 2009

**PROMOUVOIR LA NON-PROLIFERATION ET LE DESARMEMENT NUCLEAIRES,
ET ASSURER L'ENTREE EN VIGUEUR DU TRAITE D'INTERDICTION COMPLETE DES
ESSAIS NUCLEAIRES : LE ROLE DES PARLEMENTS**

***Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés
dans les délais statutaires par les délégations de l'Allemagne, de la Chine, du Congo, des
Emirats arabes unis, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Inde, de
l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), du Maroc, des Philippines,
du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Turquie***

PREAMBULE

Alinéa 1

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) ~~résolue à promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires ainsi que le processus de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace, en vue du renforcement de la paix et de la sécurité internationale conformément aux principes de la Charte des Nations Unies, et soulignant que le concours actif et volontaire de tous les Etats est nécessaire pour permettre de véritables progrès en matière de désarmement nucléaire,~~

(République islamique d'Iran)

Alinéa 2

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) ~~profondément préoccupée par de ce que l'existence de quelque 26 000 armes nucléaires dans le monde et par les conséquences dévastatrices, sur les plans humain, environnemental et économique, qu'aurait l'utilisation, accidentelle ou autre, d'une seule de ces armes constitue une menace pour la paix et la sécurité internationale, qui peut avoir des conséquences économiques, environnementales et humaines dévastatrices,~~

(Indonésie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) ~~profondément préoccupée par l'existence de quelque 26 000 armes nucléaires détenues par quelques Etats nucléaires dans le monde et par les conséquences dévastatrices, sur les plans humain, environnemental et économique, qu'aurait l'utilisation, accidentelle ou autre, d'une seule de ces armes,~~

(République islamique d'Iran)

Nouveaux alinéas 2bis) et 2ter)

Ajouter, après le deuxième alinéa, deux nouveaux alinéas comme suit :

2bis) réaffirmant les obligations qui incombent aux Etats dotés d'armes nucléaires en vertu de l'article VI du TNP en matière de désarmement nucléaire, et les engagements clairs qu'ils ont souscrits à cet égard dans le cadre des conférences d'examen du TNP de 1995 et 2000,

2ter) déplorant que 40 ans après la conclusion du TNP, l'un des principaux piliers du Traité, à savoir le désarmement nucléaire, reste en suspens parce que les Etats parties au TNP dotés d'armes nucléaires n'ont pas honoré leurs obligations,

(République islamique d'Iran)

Alinéa 3

Supprimer l'alinéa existant.

(Inde)

Alinéa 4

Supprimer l'alinéa existant.

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) réaffirmant l'importance cruciale du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), pierre angulaire du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires, qui institue des obligations juridiques dans ces domaines **ainsi qu'une garantie du droit d'exploiter l'énergie nucléaire à des fins pacifiques,**

(Turquie)

Nouvel alinéa 4bis)

Ajouter, après l'alinéa 4, un nouvel alinéa comme suit :

4bis) rappelant les conventions internationales et les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'Union interparlementaire concernant le droit d'accéder aux utilisations pacifiques des techniques nucléaires,

(Maroc)

Alinéa 5

Supprimer l'alinéa existant.

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) préoccupée par le fait que ~~des cas de~~ le non-respect de la part de certains Etats **de toutes les dispositions du TNP ont sapé les trois piliers du TNP et ont érodé les bienfaits qu'en retirent tous les Etats,**

(République islamique d'Iran)

Alinéas 5 et 6

Fusionner les alinéas 5 et 6 et les remplacer par le paragraphe suivant :

- 5) **préoccupée de ce que certains Etats ne respectent pas toujours leurs obligations et sachant l'importance du strict respect par tous les Etats de leurs obligations en vertu des traités de non-prolifération et de désarmement nucléaires,**
(Turquie)

Alinéa 7

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 7) **saluant** les progrès accomplis dans le cadre du TNP et des accords de garanties qui en ont résulté, et ~~invitant~~ **priant instamment** les Etats dotés d'armes nucléaires d'honorer **pleinement** les engagements qu'ils ont souscrits lors des conférences d'examen et de prorogation du TNP ~~tenues par les Nations Unies en de 1995 et en 2000,~~
(Indonésie)

Alinéa 8

Supprimer l'alinéa existant.

(Inde)

Alinéa 9

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 9) **convaincue** que la cessation vérifiée des explosions expérimentales d'armes nucléaires ou de tout autre type d'explosions nucléaires est une mesure **préliminaire** efficace de désarmement et de non-prolifération ainsi qu'une étape importante vers le désarmement nucléaire, **mais soulignant que la seule façon d'écartier la menace des armes nucléaires passe par l'élimination totale de ces armes inhumaines,**
(République islamique d'Iran)

Alinéa 10

Supprimer l'alinéa existant.

(Inde et République islamique d'Iran)

Nouvel alinéa 10bis)

Ajouter, après l'alinéa 10, un nouvel alinéa comme suit :

- 10bis) se félicitant des actions menées par l'Agence internationale de l'énergie atomique dans la recherche de solutions sur le désarmement nucléaire,**
(Congo)

Alinéa 11

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *soulignant en outre* le rôle crucial de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la nécessité pour tous les Etats d'adopter les garanties détaillées de non-prolifération définies par un Accord de garanties généralisées assorti d'un protocole additionnel,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *soulignant en outre* le rôle crucial de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) **en matière de promotion de la coopération et du transfert de la technologie nucléaire aux pays en développement, ainsi que de désarmement nucléaire et de non-prolifération**, et la nécessité pour tous les Etats d'adopter les garanties détaillées de non-prolifération définies par un Accord de garanties généralisées ~~assorti d'un protocole additionnel~~,

(République islamique d'Iran)

Nouveaux alinéas 11bis) et 11ter)

Ajouter, après l'alinéa 11, deux nouveaux alinéas comme suit :

11bis) *déplorant* les restrictions et les limites imposées par certains Etats à la coopération nucléaire et au transfert de technologie nucléaire en violation du TNP,

(11ter) *profondément préoccupée* par la coopération nucléaire et le transfert de technologie nucléaire entre certains Etats non signataires dotés d'armes nucléaires en violation flagrante du TNP, en particulier par les derniers développements en la matière,

(République islamique d'Iran)

Nouvel alinéa 13bis)

Ajouter, après l'alinéa 13, un nouvel alinéa comme suit :

13bis) *convaincue* que la meilleure démarche pour garantir la paix et la stabilité dans le monde consiste à adopter des mesures effectives à l'égard de la sécurité internationale, y compris le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires,

(Maroc)

Alinéa 14

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) ***profondément préoccupée* par la menace directe ou indirecte d'utilisation des armes nucléaires exercée par certains Etats dotés d'armes nucléaires à l'encontre d'autres Etats** ~~consciente des bienfaits de mesures de confiance telles que la rétrogradation de l'arme nucléaire dans les doctrines de sécurité nationales et la suppression de l'état de haute alerte des systèmes d'armes nucléaires, et consciente en outre de la confiance mutuelle générée par l'existence de zones régionales exemptes d'armes nucléaires librement établies, comme c'est le cas dans le Pacifique sud, en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine,~~

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) ~~consciente des bienfaits de mesures de confiance telles que la rétrogradation de l'arme nucléaire dans les doctrines de sécurité nationales et la suppression de l'état de haute alerte des systèmes d'armes nucléaires~~ **pour renforcer la stabilité stratégique et la sécurité internationale**, et *consciente en outre* de la confiance mutuelle générée par l'existence de zones régionales exemptes d'armes nucléaires ~~librement établies~~, comme c'est le cas dans le Pacifique sud, en Afrique, en Asie du Sud-Est, **en Asie centrale** et en Amérique latine,

(Fédération de Russie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) ~~consciente des bienfaits de mesures de confiance telles que la rétrogradation de~~ **en matière d'armes nucléaires** ~~dans les doctrines de sécurité nationales et la suppression de l'état de haute alerte des systèmes d'armes nucléaires~~, et *consciente en outre* de la confiance mutuelle générée par l'existence de zones régionales exemptes d'armes nucléaires librement établies, comme c'est le cas dans le Pacifique sud, en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine,

(Turquie)

Nouvel alinéa 14bis)

Ajouter, après l'alinéa 14, un nouvel alinéa comme suit :

14bis) soulignant qu'il importe d'instituer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et déplorant que le seul Etat du Moyen-Orient non partie au TNP, à savoir Israël, ait entravé la réalisation de cet objectif et poursuive son programme nucléaire clandestin,

(République islamique d'Iran)

Ajouter, après l'alinéa 14, un nouvel alinéa comme suit :

14bis) profondément préoccupée par le risque de l'utilisation accidentelle ou non autorisée d'armes nucléaires et par le coût en vies humaines, en dégâts environnementaux, en tensions politiques, en pertes économiques et en turbulences des marchés qui en seraient les conséquences,

(Suisse)

Alinéa 15

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *s'engageant* à susciter une participation parlementaire plus complète au processus de désarmement, en particulier en matière d'armes nucléaires, en faisant pression sur les gouvernements et en veillant à un contrôle scrupuleux des budgets et programmes d'achats militaires **consacrés au développement d'armes nucléaires,**

(République islamique d'Iran)

Nouvel alinéa 15bis)

Ajouter, après l'alinéa 15, un nouvel alinéa comme suit :

15 bis) *consciente de ce que les politiques de défense nationale ne doivent pas porter atteinte au principe fondamental de sécurité non diminuée pour tous, et rappelant donc que toute décision unilatérale de déploiement ou de renforcement des systèmes antimissiles balistiques (ABM) affectant la capacité de dissuasion nucléaire des Etats dotés d'armes nucléaires risque d'entraver le processus de désarmement nucléaire,*

(Fédération de Russie)

DISPOSITIF

Paragraphe 1

Remplacer le paragraphe 1 par un nouveau paragraphe ainsi rédigé :

1. *prie instamment* tous les Etats dotés d'armes nucléaires d'honorer leurs engagements en vertu de l'article VI du TNP et des conférences d'examen du TNP de 1995 et 2000 et de démanteler immédiatement tous leurs arsenaux nucléaires;

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *appelle* tous les Etats dotés d'armes nucléaires, **en particulier les Etats possédant les plus grands arsenaux nucléaires, à procéder à des réductions plus importantes, plus rapides et irréversibles de tous les types d'armes nucléaires;**

(Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. ~~appelle~~ *prie instamment* tous les Etats dotés d'armes nucléaires à **de procéder à des réductions plus importantes, plus rapides et irréversibles de tous les types d'armes nucléaires;**

(Indonésie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *appelle* tous les Etats dotés d'armes nucléaires à procéder à des réductions plus importantes, plus rapides, **juridiquement contraignantes, vérifiables et irréversibles de tous les types d'armes nucléaires;**

(Suisse)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte* tous les Etats à redoubler leurs efforts **visant le désarmement nucléaire et pour prévenir et combattre la prolifération des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, conformément au droit international;**

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte* tous les Etats à redoubler leurs efforts pour prévenir et combattre la prolifération des armes nucléaires et autres armes de destruction massive **ainsi que de leurs moyens porteurs**, conformément au droit international;

(Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte* tous les Etats à redoubler leurs efforts pour prévenir et combattre la prolifération des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, ~~conformément au droit international;~~

(Turquie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *exhorte* tous les Etats à redoubler leurs efforts pour prévenir et combattre la prolifération des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, conformément au droit international; **en cessant d'appliquer deux poids, deux mesures dans le traitement de la question des armes nucléaires, en honorant de manière transparente les obligations en matière de désarmement international et en encourageant la création de nouvelles zones exemptes d'armes de destruction massive, en particulier des zones exemptes d'armes nucléaires;**

(Emirats arabes unis)

Paragraphe 3

Supprimer le paragraphe existant.

(Inde)

Fusionner et modifier les paragraphes 3 et 4 pour former un nouveau paragraphe 3 ainsi rédigé:

3. *souligne* le rôle vital du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires au sein d'un cadre visant à assurer la non-prolifération et le désarmement nucléaires ~~et exprime sa déception de constater que 13 ans après avoir été ouvert à la signature, le Traité n'est toujours pas entré en vigueur;~~ **et insiste** sur l'importance vitale et l'urgence de la signature et de la ratification, **en particulier par les Etats dotés d'armes nucléaires**, sans délai et sans condition, afin que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entre en vigueur dans les plus brefs délais;

(République islamique d'Iran)

Paragraphe 4

Supprimer le paragraphe existant.

(Inde)

Paragraphe 5 et 7

Fusionner et modifier les paragraphes 5 et 7 pour former un nouveau paragraphe 5 ainsi rédigé:

5. **se félicite de ce que, en 2008, la Barbade, le Burundi, la Colombie, le Liban, le Malawi, la Malaisie, le Mozambique et le Timor-Leste ont signé et/ou ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et appelle instamment les parlements de tous les autres Etats figurant à l'Annexe 2 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à exhorter leurs gouvernements à adhérer au Traité car leur ratification est indispensable à l'entrée en vigueur du Traité;**

(Emirats arabes unis)

Paragraphe 6

Supprimer le paragraphe existant.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. ~~engage les parlements de tous les Etats, qui n'ont pas encore signé et ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à le faire pression en ce sens sur le gouvernement de leur pays;~~

(Chine)

Paragraphe 7

Supprimer le paragraphe existant.

(Inde et République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. ~~appelle les parlements de tous les Etats qui figurent à l'Annexe 2 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et qui, alors que leur ratification est indispensable à l'entrée en vigueur du Traité, ne l'ont pas encore fait, à exhorter les gouvernements à signer et ratifier le Traité immédiatement;~~

(Chine)

Paragraphe 8

Supprimer le paragraphe existant.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *appelle en outre* tous les Etats dotés d'armes nucléaires à continuer à observer leurs moratoires sur les essais d'armes nucléaires **ainsi que tous ceux de ces Etats qui ne l'ont pas encore fait à procéder, sur une base volontaire, au démantèlement de leurs sites d'essais nucléaires** et tous les Etats à réaffirmer leur adhésion au système de vérification de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, jusqu'à l'entrée en vigueur du Traité;

(France)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. ~~appelle en outre~~ **prie instamment** tous les Etats dotés d'armes nucléaires de continuer à observer leurs moratoires sur les essais d'armes nucléaires et tous les Etats de réaffirmer leur adhésion au système de vérification de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, jusqu'à l'entrée en vigueur du Traité;

(Indonésie)

Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *recommande* l'ouverture immédiate de négociations sur un traité non discriminatoire et multilatéral interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres engins explosifs nucléaires dont l'application soit vérifiable à l'échelon international **sur la base d'un accord initial relatif au programme de travail de la Commission du désarmement;**

(Chine)

Nouveaux paragraphes 9bis et 9ter

Ajouter deux nouveaux paragraphes, après le paragraphe 9, comme suit :

- 9bis. invite les Etats à ouvrir des négociations en vue de la conclusion d'un traité d'interdiction des missiles sol-sol à courte portée et à portée intermédiaire;**

- 9ter. recommande aux Etats détenteurs de capacités balistiques n'ayant pas encore rejoint le Code de conduite de La Haye (HCOC) d'y souscrire rapidement afin de donner sa pleine efficacité à cet instrument de lutte contre la prolifération des vecteurs;**

(France)

Paragraphe 10

Supprimer le paragraphe existant.

(Turquie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. ~~appelle~~ **prie instamment** tous les Etats dotés d'armes nucléaires d'adopter des mesures de confiance comprenant la rétrogradation de l'arme nucléaire dans les doctrines de sécurité nationale et la suppression de l'état de haute alerte des systèmes d'armes nucléaires;

(Indonésie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *appelle* tous les Etats dotés d'armes nucléaires à adopter des mesures de confiance comprenant la rétrogradation de l'arme nucléaire dans les doctrines de sécurité nationale et la ~~suppression~~ **réduction sans délai** de l'état de haute alerte des systèmes d'armes nucléaires;

(Suisse)

Paragraphe 11

Supprimer le paragraphe existant.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *réaffirme* qu'il importe d'obtenir l'adhésion universelle au TNP et que tous les Etats qui ne sont pas parties à cet instrument y adhèrent rapidement et sans condition en tant qu'Etats non dotés d'armes nucléaires, et qu'il importe aussi que tous les Etats parties au TNP s'acquittent de leurs obligations à ce titre; **et qu'il importe de réaliser de nets progrès lors de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui se tiendra en 2010 pendant la présidence espagnole du Conseil européen, à la fois en matière de désarmement nucléaire global, et dans des domaines spécifiques comme la négociation d'un traité portant interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires, l'entrée en vigueur du TICE ou la sortie de l'état d'alerte nucléaire;**

(Espagne)

Nouveau paragraphe 11bis

Ajouter, après le paragraphe 11, un nouveau paragraphe comme suit :

- 11bis. souhaite que la signature et le respect, par les Etats concernés, d'accords de garanties et de protocoles additionnels, soient considérés comme une condition nécessaire pour qu'ils bénéficient d'actions de coopération internationale dans le domaine nucléaire civil;**

(France)

Ajouter, après le paragraphe 11, un nouveau paragraphe comme suit :

- 11bis. appelle tous les Etats à appuyer les initiatives visant à rendre mondiales les obligations énoncées dans le traité signé entre les Etats-Unis et l'ex-Union soviétique sur l'élimination de leurs missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée (Traité FNI) et de promouvoir la coopération sur la question de la défense antimissile, en commençant par une évaluation conjointe des menaces éventuelles;**

(Fédération de Russie)

Nouveaux paragraphes 11bis et 11ter

Ajouter deux nouveaux paragraphes, après le paragraphe 11, comme suit :

- 11bis. appuie fermement la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui fixe un cadre universel à l'obligation des Etats membres d'empêcher l'accès aux armes de destruction massive et leur utilisation par des acteurs non étatiques, en particulier à des fins terroristes;**
- 11ter. appelle au renforcement de la réglementation internationale destinée à lutter contre le trafic illicite d'armes et de matières à double usage, afin d'en empêcher la prolifération;**

(Espagne)

Nouveau paragraphe 12bis

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

- 12bis. *recommande* à l'Agence internationale de l'énergie atomique d'être rigoureuse tant à l'égard des Etats non dotés de l'arme nucléaire qui envisagent de développer des programmes nucléaires militaires que des Etats dotés de l'arme nucléaire qui perfectionnent sans cesse leurs arsenaux, au lieu de procéder à leur destruction;**

(Congo)

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

- 12bis. *appelle* les Etats à mettre en place une autorité nationale ou une autorité nationale provisoire qui serait l'interlocuteur au plan national de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) et des autres Etats parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE);**

(Philippines)

Nouveau paragraphe 13bis

Ajouter, après le paragraphe 13, un nouveau paragraphe comme suit :

- 13bis. *recommande* à l'ONU, en particulier le Département des affaires de désarmement, au Conseil de sécurité des Nations Unies et à l'AIEA, de jouer le rôle d'arbitre impartial pour amener tous les Etats à se conformer aux normes de sécurité internationale;**

(Congo)

Ajouter, après le paragraphe 13, un nouveau paragraphe comme suit :

- 13bis. *invite* les Membres de l'Union interparlementaire à contrôler et à protéger les substances nucléaires et radioactives des installations nucléaires afin d'éviter l'utilisation de matière nucléaire à des fins terroristes;**

(Maroc)

Paragraphe 15

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *engage* les parlements à encourager les gouvernements à renforcer leur appui à l'AIEA, à négocier et à appliquer les accords de garanties généralisées requis ainsi que le protocole additionnel;

(Inde)

Remplacer le paragraphe 15 par trois nouveaux paragraphes ainsi rédigés :

15. *exhorte* les Etats membres de l'AIEA ou parties à un accord de garanties à apporter à l'AIEA un appui entier et constant de sorte qu'elle puisse s'acquitter de ses obligations en matière de garantie et, en conséquence, à coopérer de bonne foi avec l'Agence en lui fournissant toutes les informations requises;

15bis. *prie instamment* tous les Etats qui doivent encore pourvoir à l'entrée en vigueur d'accords de garanties généralisées de le faire le plus rapidement possible;

15ter. *appelle* ceux des Etats parties à un accord de garantie qui ne l'ont pas encore fait à signer et/ou à ratifier dans les meilleurs délais un protocole additionnel;
(France)

Nouveau paragraphe 15bis

Ajouter, après le paragraphe 15, un nouveau paragraphe comme suit :

15bis. *recommande* respectivement aux Etats et aux parlements de régler et de soumettre à un contrôle rigoureux les marchés des matières premières indispensables à la mise au point des armes nucléaires;
(Congo)

Ajouter, après le paragraphe 15, un nouveau paragraphe comme suit :

15bis. *prie instamment* les parlements de veiller à ce que l'accès des Etats à la technologie nucléaire à des fins civiles ne serve pas de couverture à la mise en œuvre de programmes, de recherches ou d'activités qui pourraient contribuer au développement d'armes nucléaires;
(Espagne)

Paragraphe 16

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *recommande* que l'ONU, en particulier le Département des affaires de désarmement **et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires**, renforce encore sa coopération avec l'Union interparlementaire;
(Philippines)

Paragraphe 17

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *invite* le Secrétaire général de l'Union interparlementaire à prendre contact chaque année avec les parlements **des Etats** qui n'ont pas **signé et** ratifié les traités internationaux mentionnés dans la présente résolution pour les encourager à le faire;
(Chine)

Paragraphe 18

Supprimer le paragraphe existant.

(Chine)

Nouveau paragraphe 18bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 18, comme suit :

- 18bis.** *invite les parlements à appuyer la ratification et la mise en œuvre des zones exemptes d'armes nucléaires existantes, et à étudier la possibilité de créer de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires librement acceptées par les Etats dans des régions spécifiques;*

(Allemagne et Royaume-Uni)

Nouveaux paragraphes 19bis, 19ter et 19quater

Ajouter trois nouveaux paragraphes, après le paragraphe 19, comme suit :

- 19bis.** *demande que les dispositions requises soient prises pour déclarer le Moyen-Orient zone exempte d'armes de destruction massive, conformément à la résolution approuvée en 1995 par la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération, qui exige d'Israël qu'il adhère au Traité de non-prolifération et soumette ses installations nucléaires à l'inspection complète de l'AIEA;*

- 19ter.** *invite les parlements à prendre part à des groupes régionaux et internationaux promouvant la coopération dans le domaine de la lutte contre les armes de destruction massive; dans ce contexte, appelle à la tenue de conférences régulières des présidents des commissions parlementaires de la défense pour débattre des bonnes pratiques parlementaires sur la législation et le contrôle en matière d'armes de destruction massive;*

- 19quater.** *appelle à la création d'un réseau parlementaire mondial de lutte contre les armes de destruction massive;*

(Emirats arabes unis)